



PROJET PEDAGOGIQUE

MICRO-CRECHE

LES BEBES DU MOULIN



Table des matières

| | |
|--|----|
| PRINCIPES GENERAUX..... | 3 |
| PRESENTATION DE L'EQUIPE..... | 5 |
| LANGAGE DES SIGNES..... | 12 |
| LES ACCUEILS – LES TRANSMISSIONS | 14 |
| JOURNEE TYPE A LA MICRO-CRECHE | 16 |
| L'ADAPTATION | 17 |
| LA PLACE DES FAMILLES..... | 18 |
| OBJET TRANSITIONNEL ET SUCETTE | 19 |
| PROPOSITION DES ACTIVITES | 20 |
| LE SALON DU LIVRE ET DE LA JEUNESSE DE SAINTE-RADEGONDE..... | 22 |
| LA MOTRICITE LIBRE | 23 |
| L'AUTONOMIE | 24 |
| LE TEMPS DES REPAS | 25 |
| LES SIESTES | 28 |
| LAVAGE DE NEZ / SOINS / CHANGES | 30 |
| L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE | 33 |
| REGLES ET LIMITES | 34 |
| L'ACCUEIL DES STAGIAIRES..... | 36 |
| Annexe 1 | 37 |
| Annexe 2 | 38 |
| Annexe 3 | 39 |

PRINCIPES GENERAUX

Nous respectons le rythme propre à chaque enfant. Nous l'accompagnons dans chacun de ses apprentissages afin que celui-ci deviennent de plus en plus autonome. Toutefois, nous veillons à ne pas mettre en difficulté le jeune enfant. Tous les actes liés à la vie quotidienne lui sont verbalisés. Les mots principaux sont signés accompagnés de la parole.

L'ensemble de l'équipe veille au bien être, à l'hygiène et au confort de chaque enfant. A l'arrivée à la crèche, les enfants doivent être habillés pour la journée. Les enfants ne peuvent pas arriver en pyjama (sauf les bébés).

Nos valeurs communes nous permettent d'avoir une pratique bienveillante auprès des enfants et de leurs familles. Lors des échanges avec les parents, nous devons adopter une discrétion. Notre qualité d'écoute et de communication permettra aux parents d'avoir confiance en l'ensemble de l'équipe. Nous sommes tenus au secret professionnel. Toutes les informations dont nous avons connaissances au sein de la micro-crèche restent dans ce lieu clos.

Le respect des enfants se fait par une pratique professionnelle adéquate. Par exemple, nous ne donnons pas de surnoms aux enfants. Chaque enfant a un prénom que nous devons utiliser. L'enfant apprendra petit à petit le son de son prénom. Le surnom marque une relation intime. Celui-ci doit être réservé au cadre familial. De même, lorsque nous verbalisons à l'enfant un acte de la vie quotidienne, nous privilégions le « je » et non le « on ». L'utilisation du « je » permet à l'enfant de se considérer en tant que personne.

Les mots utilisés sont très importants. En effet, le jeune enfant est en pleine acquisition et découverte du langage. Un objet doit être nommé afin que l'enfant puisse l'identifier. Une voiture n'est pas une « vroum ». Une sucette n'est pas un « suçou ». Chaque professionnelle doit être vigilante à l'usage des bons mots.

Concernant la sécurité, nous assurons un rôle de surveillance au quotidien. Les enfants ne doivent pas se mettre en danger ou mettre en danger un copain. Des limites sont alors donnés (cf. point « Règles et limites »). Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe est vigilante à :

- Ne pas laisser un enfant seul sur la table à langer. Toujours le tenir avec une main quel que soit l'âge de l'enfant et ses capacités connus jusque-là. Un enfant évolue très vite : il peut se retourner à tout moment.

- Ne pas laisser à porter des enfants tout objets coupants. Toute activité proposée aux enfants est accompagné par un adulte bienveillant et disponible tout le long de celle-ci.
- Ne pas laisser les enfants courir ou grimper sauf pour une activité prévu à cet effet.
- Vérifier la température de l'eau (lors du lavage des mains), du lait ou des aliments donnés aux enfants.

En cas d'incendie, l'équipe a été formé durant une matinée par un organisme spécialisé. De plus, nous avons fait une simulation d'incendie ce qui a permis à l'équipe d'être un peu plus confronté à la réalité des locaux.

Par rapport au plan Vigipirate la crèche est fermée à clé par une porte battante. Les familles doivent sonner. Les professionnelles ouvrent alors la crèche.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Monsieur DA SILVA est le gestionnaire de la micro-crèche « Les bébés du Moulin ». Il assure le bon fonctionnement de celle-ci par son équipe de travail. Il s'occupe de la maintenance et de la partie technique de la structure (réparation du matériel). Il s'occupe du planning du personnel et reste à l'écoute des membres de l'équipe en cas de besoin. Il gère la partie facturation des familles. Le gestionnaire rencontre tous les 15 jours la référente technique pour une réunion de deux heures. Divers points sont abordés dont l'ambiance générale, des évolutions à prévoir...

L'équipe de la micro-crèche est composée d'une référente technique éducatrice de jeunes enfants (temps pleins partagé par deux micro-crèches), une auxiliaire de puériculture, deux personnes titulaires du CAP petite enfance, et une personne assurant l'entretien des locaux en fin de journée.

Toute l'équipe travaille en complémentarité. Chaque professionnelle est amenée à ouvrir et fermer la structure seule. Les plannings de chacune sont faits en fonction du nombre d'enfants accueillis. Une professionnelle peut s'occuper de trois enfants simultanément. A partir du quatrième enfant, une deuxième professionnelle est présente. Lors des temps de repas, trois professionnelles sont là afin d'assurer ce moment.

1. L'éducatrice de jeunes enfants

Elle effectue son travail sur le terrain auprès des enfants (26 heures/semaine) mais aussi au bureau avec un temps consacré à de l'administratif (8.5 heures/semaine).

Son rôle commence dès la demande de pré-inscription des familles. Elle doit répondre à la demande des nouveaux parents rapidement. Lorsqu'une place se libère et correspond à une future famille, elle contacte celle-ci pour un premier rendez-vous administratif. Cette rencontre permet de faire une visite des locaux, de présenter le règlement de fonctionnement, le contrat et le devis proposé. La famille a quelques jours de réflexion puis donne une décision positive ou négative.

Le deuxième rendez-vous permet de concrétiser la place avec la réception du contrat signé par les parents en amont. Nous parlons uniquement de l'enfant en remplissant la fiche d'adaptation. Ceci va permettre à l'éducatrice de jeunes enfants de mieux repérer les besoins de l'enfant et des parents. Par ailleurs, elle va devoir retranscrire à l'ensemble de l'équipe les données qui lui ont été apportées pour garantir un accueil de qualité individualisé. La semaine d'adaptation est également mise en place.

Ce premier contact est très important pour les familles. Nous devons être capables de rassurer les parents dès le début.

Durant la prise en charge, l'éducatrice de jeunes enfants a un rôle d'écoute et de conseils afin d'aider les familles au quotidien tout en respectant les habitudes et coutumes de chacun). Nous n'avons pas un rôle de jugement mais de bienveillance et respect.

Auprès des enfants, l'éducatrice de jeunes enfants observe l'évolution de chacun au sein de la petite collectivité. Elle questionne l'équipe afin de confronter ses observations. Elle veille à ce que les fiches de suivi des enfants soient complétées régulièrement. Ceci permet de mieux se rendre compte du temps passé entre les étapes qu'a franchi l'enfant mais aussi de pouvoir s'appuyer sur ses notes lors des réunions de supervision (une fois par trimestre) avec notre psychologue et psychomotricienne : Karine GIGAUD.

La relation se crée par des propositions d'activités mais aussi par des temps forts de la vie quotidienne : change, repas, sieste...

Concernant l'équipe, l'éducatrice de jeunes enfants doit tenir compte des besoins de chaque professionnelle pour s'épanouir dans son travail. Elle doit valoriser les prises d'initiatives cohérentes avec le projet de l'établissement.

Elle veille également au bon fonctionnement de la structure par le respect des divers protocoles mis en place. Par ailleurs, l'éducatrice de jeunes enfants doit répondre aux diverses questions et se positionner en cas de point de vue divergent. Elle motive l'équipe pour la mise en place de l'utilisation des langages des signes au quotidien.

La responsable EJE s'occupe également des stagiaires. Un premier entretien est fait où le protocole d'accueil est lu afin de commencer le stage sur de bonnes bases. Puis une référente est attribué. L'EJE demande toujours le point de vue à la professionnelle pour la prise en charge de ce stagiaire. Toutefois, l'accueil des stagiaires fait partie de notre rôle à toutes et nous devons nous responsabiliser afin de veiller à un bon accompagnement sur la micro-crèche.

La logistique des sorties extérieures et courses sont programmés régulièrement par la responsable.

Missions :

- Education, prévention, encadrement :
- Contribue à l'éveil du jeune enfant et à son développement global hors de sa famille

- Crée un environnement permettant la construction de liens sociaux et un accompagnement à la fonction parentale
- Contribue à l'élaboration et à la conduite des projets de la structure
- Rend compte au gestionnaire du travail effectué et des difficultés rencontrées (planning, équipement, travaux...)

Compétences :

- Dans le domaine de l'encadrement et de l' « animation » :
 - Assure la fonction de référente pédagogique (équipe, parent, enfant)
 - Délégué à l'auxiliaire de puériculture son rôle de référente technique lors de son absence
 - Travaille en équipe, en étroite collaboration avec son binôme l'auxiliaire de puériculture et les CAP petite enfance
 - Soutien son équipe en valorisant ses compétences
 - Doit être porteuse de proposition au sein de l'équipe (projet...)
 - Evalue les stagiaires en formation
 - Assure le management de l'équipe
- Dans le domaine éducatif :
 - Analyse les besoins de l'enfant, conçoit et met en œuvre des actions d'éveil (créatifs, ludiques) adaptées à chacun qui permettent la connaissance de soi, le goût des autres
 - Assure les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, alimentation, sommeil)
 - Soutien la fonction parentale dans le respect des valeurs et cultures de chaque famille (écoute, échange, réflexion commune)
 - Soutien le travail en partenariat avec les structures environnantes (médiathèque, école...)
- Dans le domaine paramédical :
 - Assure un rôle de prévention des troubles de la santé et du développement de l'enfant
 - En binôme avec l'auxiliaire, assure les premiers soins aux enfants (accident, traitement, maladie...)

Activités :

- Assure la gestion des plannings en collaboration avec le gestionnaire
- Assure le management de l'équipe et la conduite de réunion
- Accueille chaleureusement l'enfant et sa famille tout en accompagnant la séparation en prenant en compte les spécificités de chacun
- Communique avec la famille au quotidien (accueil et/ou retrouvaille)
- Utilise les techniques de communication et d'observation adaptées à chaque situation
- Développe et anime des activités manuelles, culturelles et d'éveil qui vont permettre à l'enfant de développer son potentiel physique affectif et social
- Aide l'enfant à acquérir un comportement autonome (vestimentaire, alimentaire, moteur, sphinctérien)
- Aménage les espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Réalise les soins courants d'hygiène de l'enfant
- Vérifie l'état du matériel (jeux, mobilier...)
- Réalise des comptes rendus de réunion et de formation
- Assure la sécurité et alerte en cas d'accident et en cas de besoins les premiers gestes de secours
- Réception et remise en température des repas + service des repas

2. L'auxiliaire de puériculture

Son rôle est de suppléer la directrice en assurant un rôle d'adjointe en cas d'absence de celle-ci. La continuité de direction signifie qu'en l'absence du responsable, le professionnel assurant la continuité de direction est responsable du bon fonctionnement de la structure: hygiène et sécurité des locaux, gestion (gestion des plannings en cas d'absence d'un professionnel) et management du personnel, garante du bon déroulé de la journée, des situations pouvant être rencontrées dans la journée et de leur bonne gestion en respectant les procédures et protocoles préétablis par le responsable de la structure (situation médicale concernant un enfant...), accompagnement des familles, gestion basique administrative en respectant les lois et décrets PE (pour une demande d'accueil supplémentaire vérifier le respect de la capacité d'accueil, le bon taux d'encadrement, de même en cas d'absence d'un collègue, respect des normes d'hygiène, de réception, de traçabilité (fiches à remplir, plat témoin), de stockage (et respect des températures), de préparation des repas... Si nécessaire appel des personnes définies...

Une heure par semaine, un temps administratif lui est proposé. Cela lui permet d'effectuer la commande des repas et de réfléchir et/ou de modifier des outils utilisés sur la structure.

Missions :

- Assure l'accueil de l'enfant et de sa famille en créant un climat de confiance et de sécurité
- Met en place des activités d'éveil en respectant le rythme de l'enfant et en favorisant son développement
- Assure un rôle de prévention des troubles de la santé et du développement de l'enfant
- Assure un travail d'équipe avec les CAP petite enfance et tout particulièrement avec son binôme, l'éducatrice de jeunes enfants
- Participe au tutorat et à l'évaluation des stagiaires en formation
- Rend compte à la référente du travail effectué et des difficultés rencontrées

Responsabilité :

En cas d'absence de la référente technique (éducatrice de jeunes enfants) :

- Participe à la continuité de direction* et prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la santé de l'enfant
- Peut administrer aux enfants les traitements de la vie courante et les premiers soins d'urgence
- Prend toutes les décisions relatives au bon fonctionnement de la structure

Compétences :

- Rend compte aux parents du déroulement de la journée de leur enfant
- Identifie les besoins physiques, moteurs et affectifs et sociaux de l'enfant
- Elabore, organise et anime des activités d'éveil et d'expression
- Soutient l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Sait être à l'écoute des enfants, des parents, de l'équipe tout en gardant une distance
- Prend en charge le suivi pondéral de chaque enfant accueilli au sein de la structure
- Elabore, en lien avec la référente les protocoles d'hygiène et de soins ainsi que les repères nutritionnels nécessaires au bien être de l'enfant

Activités :

- Accueille chaleureusement l'enfant et sa famille tout en accompagnant la séparation en prenant en compte les spécificités de chacun

- Communique avec la famille au quotidien (accueil et/ou retrouvaille)
- Aide l'enfant à acquérir un comportement autonome (vestimentaire, alimentaire, moteur, sphinctérien)
- Propose des activités qui vont permettre à l'enfant de développer son potentiel physique, social et intellectuel
- Aménage les espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Réalise les soins courants d'hygiène de l'enfant (alimentation, change, soins de nez, prise de température et administration du paracétamol)
- Vérifie l'état du matériel (jeux, mobilier...)
- S'accorde avec son équipe sur le déroulement de sa journée
- Réception et remise en température des repas + service des repas

3. Les professionnelles titulaires du CAP petite enfance

Leur rôle est d'assurer le bon fonctionnement de la structure sur le plan sanitaire et social. Pour cela, elle veille à respecter les divers protocoles de la structure. En micro-crèche, une professionnelle titulaire du CAP petite enfance peut être amenée à prendre la température en axillaire et à administrer du doliprane à un enfant si l'EJE ou l'auxiliaire de puériculture est absente. Dans ce cas, elle informe avant l'administration le parent et la responsable par téléphone.

Si un parent lui donne une information importante, ou lui pose une question, la professionnelle en informera la responsable et l'auxiliaire de puériculture.

Missions :

- Accueil de l'enfant et de sa famille en créant un climat de confiance et de sécurité
- Encadrement d'enfants en structure d'accueil petite enfance
- Prise en charge de l'enfant dans sa globalité
- Entretien et nettoyage des locaux, du matériel et du linge utilisé lors des temps d'accueil

Compétences :

- Capacité à favoriser l'éveil et le développement de l'enfant
- Avoir le sens du travail en équipe
- Avoir le sens de l'accueil et de la disponibilité
- Capacité à appliquer le protocole de nettoyage des locaux de la structure

Activités :

- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Respect des rythmes, des besoins et des attentes de chaque enfant
- Participe à l'observation et à l'identification des besoins de l'enfant
- Assure les soins d'hygiène, de confort ainsi que des actes préventifs,
- Met en place des activités (éveil, motricité, langage...)
- Informe les parents au quotidien sur les actions menées auprès de leur enfant
- Encadrement des stagiaires suivant la formation CAP petite enfance
- Respect et mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène concernant les biens et les personnes
- Rangement et nettoyage régulier des espaces collectifs utilisés en application du protocole d'entretien et d'hygiène des locaux
- Réception et remise en température des repas + service des repas
- Préparation des biberons
- S'accorde avec son équipe sur le déroulement de sa journée
- Gestion des stocks : couches, produits en salle de change et produits d'entretiens
- Rend compte à la référente de tout dysfonctionnement.

4. La personne s'occupant de l'entretien des locaux

Elle organise son temps de travail comme elle le souhaite. En effet, elle peut venir tôt le matin ou à la fin de la crèche le soir. Les enfants doivent avoir quitté les lieux avant que le ménage commence. Son temps de travail dure 1 heure et demie par jour. Elle respecte le protocole établi pour l'entretien des locaux et veille au planning effectué par l'équipe pour l'entretien des dortoirs.

LANGAGE DES SIGNES

Courant août 2016, l'ensemble des équipes des micro-crèches LDS a été formé à l'utilisation du langage des signes avec les bébés. Nous appliquons cette approche depuis la rentrée de septembre 2016.

Au quotidien et pendant l'accueil des enfants, nous introduisons certains gestes du langage des signes tout en prononçant le mot en même temps. Les enfants d'abord dans l'observation ont été très vite réceptif à ce nouveau moyen de communication proposé. Certains enfants s'en sont saisi rapidement, d'autres n'en voient pas l'utilité pour le moment. L'intérêt est de surligner le mot principal pour répondre aux besoins des enfants ou exprimer une demande. Cet échange permet à la professionnelle de se mettre à la hauteur de l'enfant afin que la communication ait tout son sens.

Le langage des signes permet aux enfants de tout âge de s'exprimer tant qu'ils ne maîtrisent pas le langage verbal. Chaque enfant s'approprie les gestes en fonction de leur besoin et envie. Il ne retarde en rien le langage oral, bien au contraire.

Nous ne signons pas tous les mots, seulement les mots essentiels pour la crèche. Par exemple : s'il te plait, merci, encore, dormir, manger... Par ailleurs, nous signons en chantant des comptines pour un aspect encore plus ludique.

Un enfant qui signe est un enfant avec moins de frustration puisqu'il peut s'exprimer et se faire comprendre.

Des outils ont été réfléchis et mis en place par l'équipe pluridisciplinaire. Tout d'abord, une réunion envers les parents a été proposée début novembre. Nous avons pu présenter l'intérêt du langage des signes auprès des jeunes enfants par l'intermédiaire de deux reportages. Les familles ont pu poser leurs questions à l'équipe et leur ressenti sur leurs enfants depuis le début de ce projet à la crèche.

Nous avons créé un livret avec les principaux signes utilisés. Pour que celui-ci représente un peu plus la réalité, il s'agit de photos des professionnelles de la structure en train de signer. Ce livret est à destination des familles.

Par ailleurs, nous avons affichés nos photos dans la structure à des endroits ayant du sens par rapport au signe. Par exemple : le signe « manger » est dans la zone repas des enfants.

Ce projet est une nouveauté pour tous. Cette première année d'utilisation doit-nous permettre de l'instaurer de plus en plus avec un enrichissement de signes apportés

aux enfants et aux familles. L'ensemble de l'équipe doit y participer activement pour un bon fonctionnement dans le quotidien (cf. annexe « Signes » et « Bébés signes »).

LES ACCUEILS – LES TRANSMISSIONS

La professionnelle d'ouverture a pour mission d'accueillir les enfants et familles dans un environnement chaleureux et rassurant. Pour cela, nous veillons à préparer la pièce de vie au préalable en installant les tapis de sol, canapés et jeux.

Accueil du matin :

Lors de l'arrivée d'un enfant, nous laissons le parent préparer son enfant dans le hall d'entrée. Puis, la famille vient à notre rencontre dans la section au niveau du bureau des transmissions. Nous saluons le parent et l'enfant par son prénom. Pour cela, nous signons le bonjour à la hauteur de l'enfant.

Les parents nous font alors les transmissions de la veille et de la nuit. Nous leur posons des questions supplémentaires si besoin. Nous pouvons à ce moment-là expliquer le déroulement de la journée de l'enfant afin de le rassurer et de mieux l'aider à se séparer de son parent. Nous nous engageons à avoir une communication adaptée à chaque enfant et parent.

Le parent accompagne l'enfant dans la salle de vie, où les jeux sont proposés. L'ensemble de l'équipe souhaite que les familles se sentent investies dans la micro-crèche avec un libre accès à celle-ci. L'accueil du matin est primordial pour un jeune enfant. Celui-ci va être tributaire d'une bonne journée passée à la crèche.

Le parent informe son enfant de son départ, nous incitons l'enfant à lui dire au revoir pour qu'il se rende compte que son parent part. La séparation se fait de façon progressive. Certains parents restent plus que d'autres selon les ressentis de chacun. Les professionnels accompagnent la relation.

En cas de séparation difficile nous prenons l'enfant dans nos bras avec son doudou et la sucette pour le réconforter. Pour lui changer les idées, nous lui proposons des jouets, des livres ou lui chantons une chanson.

Les parents ont besoin d'être mis à l'aise et en confiance par les professionnelles. Pour cela, nous rassurons les parents en les écoutants. Par ailleurs, nous leur proposons de nous téléphoner dans la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Accueil du soir :

Le soir nous transmettons aux parents la journée de l'enfant (siestes, repas, activités, soins). De plus, nous essayons de raconter une petite anecdote sur la journée de leur enfant, ou un moment insolite partagé avec un copain.

Nous essayons de faire des transmissions claires et rapides pour que l'enfant puisse profiter de ses parents. En fin de journée, certains parents prennent le temps d'échanger, d'observer leur enfant. Les retrouvailles doivent se faire en douceur.

Si les parents ont des questions, nous essayons de leur répondre sinon nous les invitons à envoyer un mail ou à appeler la directrice pour des réponses plus claires.

JOURNEE TYPE A LA MICRO-CRECHE

7h45 – 9h30 : Accueil en échelonnés. Les accueils peuvent se faire jusqu'à 11h.

9h30 : Temps calme : comptines signés ou lecture d'histoire. Proposition d'eau pour chaque enfant.

9h45 – 10h : Siestes des enfants qui dorment le matin en échelonné selon le rythme de chacun.

10h : Proposition d'une activité ludique : motrice, sensorielle, manuelle.

10h30-11h15 : Extérieur (selon la météo).

10h30 : Préparation des repas et des biberons (uniquement l'eau) par une professionnelle.

11h15 : Regroupement, temps calme : lecture d'histoire ou/et comptines.

11h30-12h15 : Repas individuel et collectif.

12h30 : Préparation des enfants à aller à la sieste. Déshabillage des plus grands au sein de la section.

12h30-13h : Changes des enfants avant la sieste ou avant un éventuel départ.

13h : Sieste des grands et des plus jeunes (selon rythme de chacun).

14h-15h30 : Jeux libres.

15h30-16h15 : Gouter.

16h30-19h : Jeux libres, extérieur (selon météo), changes. Départs en échelonnés.

L'ADAPTATION

Tout d'abord, un premier entretien est fait au bureau avec le ou les parents, l'enfant et la directrice. Cet entretien permet de mieux connaître les habitudes de l'enfant à la maison. La fiche d'adaptation est alors pré-remplie.

Dans ce documents sont consignées tous les moments clés de la vie quotidienne de l'enfant (les repas, les siestes, l'éveil, la motricité, la famille...). Cet entretien permet d'élaborer en concertation avec les parents la période d'adaptation. De manière générale elle se découpe ainsi :

- Premier jour : L'enfant vient 1 heure sur la structure accompagné par l'un ou ses parents.
- Deuxième jour : L'enfant vient 2 heures seul.
- Troisième jour : L'enfant vient 2 heures seul avec le temps du repas.
- Quatrième jour : Il s'agit d'une première « micro journée » à la crèche.
- Cinquième jour : Journée complète.

La semaine suivante, le contrat commence.

L'adaptation se fait par une professionnelle et son binôme. La professionnelle reprend alors la fiche d'adaptation afin de la réajuster ou de la compléter si besoin. Il s'agit d'un moment privilégié avec le parent et l'enfant. Le premier contact est le plus important. L'enfant et son parent doivent se sentir écouté et sécurisé dans ce nouvel environnement.

L'enfant rencontre sur la période d'adaptation toutes les professionnelles. Nous n'avons pas mis en place de système de référence volontairement puisque l'enfant est en contact régulier avec quatre professionnelles.

Pendant l'adaptation, nous demandons aux parents de rester disponibles. En effet, l'enfant peut être en difficulté dans ce nouveau milieu qu'il ne connaît pas. La période d'adaptation peut être un peu plus longue selon les enfants et les parents.

Cette période est sujette aux questionnements des parents sur le fonctionnement général. L'ensemble des professionnels se rends disponible pour répondre aux diverses demandes. Ces premiers échanges sont primordiaux pour que la famille prenne confiance en l'équipe rapidement. Pour les bébés, nous proposons aux parents de venir donner le premier repas de leur enfant à la crèche. Ceci nous permet de mieux voir les habitudes apportés lors de ce temps à l'enfant et de créer un peu plus de lien autour du repas avec le parent.

LA PLACE DES FAMILLES

L'accueil des familles se fait dans la pièce de vie. Nous demandons aux parents de mettre une paire de chaussures afin d'accompagner son enfant dans la pièce où il va passer une grande partie de la journée. Le temps de la séparation est un moment important pour un jeune enfant. De se séparer en douceur de son parent lui permettra de mieux appréhender sa journée au sein de la micro-crèche.

Le temps des transmissions est un moment très important. Le parent doit se sentir écouté et compris. Si celui-ci le souhaite nous pouvons leur apporter des conseils. Mais nous devons faire attention de rester à la juste distance dans la relation instaurée.

Le parent raconte à la professionnelle la nuit, le petit déjeuner de son enfant. Ce temps d'échange permet de prendre note des éléments importants. Cette traçabilité nous permettra de mieux accompagner l'enfant en respectant son rythme du jour.

Régulièrement, l'équipe affiche des expositions photos mettant en scène les enfants lors des temps du quotidien. Ceci permet aux parents de rester un peu plus dans la section (surtout en fin de journée) et de mieux cerner l'accompagnement de son enfant pendant son absence.

Durant l'année, nous organisons deux fêtes de fin d'année : l'une à Noël et la deuxième en fin d'année scolaire. Un petit spectacle mené par l'équipe est proposé avec un pot. Ceci permet aux parents d'échanger.

Début novembre 2016, nous avons proposé aux parents une réunion autour des « Bébés Signes ». Il s'agissait d'une réunion débat avec la projection de deux reportages sur l'utilisation et l'intérêt des signes à la crèche.

OBJET TRANSITIONNEL ET SUCETTE

L'objet transitionnel autrement dit « doudou » et la sucette ont pour but de rassurer l'enfant et de garder un lien avec la maison. Tous les enfants n'ont pas de sucettes. Le doudou est plus ou moins important selon chacun.

Une pochette avec neuf compartiments permet de ranger les doudous dans la section. Chaque pochette est déclinée par la photo de l'enfant. Ceci lui permet d'accéder librement à son doudou en repérant sa photo. Nous veillons à ce que les emplacements soient à hauteur d'enfants. En effet, les rangements des enfants commençant à se déplacer se situent en bas.

Pour les plus grands, nous les incitons à poser le doudou dans leur lit après le temps calme du matin.

Les sucettes sont dans la mallette située sur le bureau des transmissions. Elles sont séparées par des petits casiers au prénom de chaque enfant. Cette mallette est lavée au lave-vaisselle tous les mardi soir. Ceci permet aux enfants de ne pas avoir la tétine dans la bouche toute la journée. A nous de les aider à s'en détacher pour stimuler leur langage.

Nous incitons les enfants à ranger les doudous et sucette lors du repas et des activités.

Les doudous sont lavés par les parents tous les 15 jours. Les sucettes restées à la crèche sont lavés tous les soirs par nos soins dans le cycle du lave vaisselle.

PROPOSITION DES ACTIVITES

Lors du temps d'accueil nous mettons en place et proposons différentes activités aux enfants en fonction de leurs âges et de leurs capacités.

- LE JEU LIBRE :

Le matin nous installons la salle et sortons des jeux en fonction des enfants qui doivent arriver. Certains jeux sont à leurs dispositions, les enfants les utilisent quand ils le souhaitent tout au long de la journée. Ces jeux sont rangés dans des meubles bas à tiroirs vitrés. Nous avons installés un système de photos représentant le jeu. Ceci permet aux enfants de se repérer et de pouvoir se saisir des jouets convoités. Par ailleurs, cette méthode permet un rangement plus accessible pour les tout-petits.

D'autres jeux sont rangés dans un grand placard. C'est alors l'adulte qui fait le choix de les sortir à un moment précis de la journée. Même si nous parlons de « jeux libres » un adulte doit toujours être présent avec le groupe d'enfant. Celui-ci peut se placer en observateur ou en acteur en impulsant le jeu. Par exemple : la confection d'une tour en lego.

Le jeu libre aide l'enfant à se construire physiquement, intellectuellement et socialement. L'enfant apprend par le jeu.

- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES DIRIGEES :

En milieu de matinée, nous proposons une activité manuelle ou motrice ou culinaire ou extérieure : notre choix se fait souvent sur le moment présent. En effet, l'ensemble de l'équipe doit s'adapter aux besoins des enfants sur l'instant T.

Si l'enfant ne veut pas y participer nous ne le forçons pas.

Après le goûter, nous pouvons leur proposer d'autres ateliers en fonction de l'heure de départ des enfants et de leur besoin tels que l'écoute d'un imagier sonore, des histoires, de la musique,... Nous veillons à ne pas proposer une activité trop longue et compliqué afin de ne pas perturber les départs des enfants de la crèche.

- LES SORTIES EXTERIEURES / LES PARTENARIATS:

Dès que le temps et les effectifs le permettent, nous proposons des jeux extérieurs (course, toboggan, bac à sable...). Nous disposons d'un carré potager.

Durant l'année, les plus grands sont amenés à aller passer une matinée au sein de la classe de petite section de l'école maternelle de Sainte-Radegonde (situé à côté de la crèche). Ceci permet de préparer la rentrée scolaire des enfants de la crèche de façon progressive.

Par ailleurs, en fin d'année scolaire une sortie en bus est proposée aux enfants de plus de 2 ans. Par exemple, nous sommes allés courant juin au Jardin des Bêtes à Gages avec l'ensemble des 4 micro-crèches (Druelle, Sébazac et Sainte-Radegonde).

Un partenariat s'est créé avec le Relai d'Assistantes Maternelles de Sainte-Radegonde. Grâce à cela, nous avons pu assister avec un groupe d'enfant à un spectacle proposé par une intervenante musicienne.

LE SALON DU LIVRE ET DE LA JEUNESSE DE SAINTE-RADEGONDE

Depuis octobre 2016, l'équipe pluridisciplinaire de la micro-crèche participe au salon du livre et de la jeunesse de Sainte-Radegonde. En effet, par l'aval de Monsieur DASILVA des auteurs petite enfance peuvent venir faire une intervention auprès des enfants. Par exemple, en 2016, nous avons pu travailler avec Jeanne Ashbé. L'approche a été très intéressante pour les enfants, les parents mais aussi l'équipe. La principale idée est d'impulser la lecture dès le plus jeune âge. En effet, les très jeunes enfants sont vite réceptifs au monde des livres.

L'équipe participe également au salon durant un week-end par l'intermédiaire d'un stand ouvert au public (enfants de moins de 4 ans accompagné de leur parent). Cette participation s'effectue sur la base du bénévolat.

En 2016, les professionnelles ont écrit un livre avec les principaux personnages de Jeanne Ashbé « Lou et Mouf ». Il s'agissait d'un livre texturé. A chaque page, l'enfant accompagné de son parent devait avancer sur un parcours moteur. Nous avons axés la lecture sur l'éveil des sens avec le côté tactile et visuel.

Les professionnelles souhaitent renouveler leur action chaque année faisant partie du territoire de la commune de Sainte-Radegonde.

LA MOTRICITE LIBRE

« La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit ». EMMI PIKLER

A la crèche, nous favorisons la position allongée pour les bébés sur les tapis. Nous mettons à disposition des hochets ainsi que des portiques à attraper et regarder. Un parc est à notre disposition afin de sécuriser les plus jeunes enfants du reste du groupe. Toutefois, lorsqu'une professionnelle est disponible, nous plaçons les bébés auprès des plus grands dans la pièce de vie. L'objectif étant que les tous petits ne soient pas isolés dans le parc toute la journée. Par ailleurs, les enfants plus autonomes apprennent à faire doucement et à avoir une posture plus douce au contact des bébés.

Tant qu'un enfant ne s'assoit pas, ne se met pas debout tout seul, les professionnels ne le mettent pas dans une position qu'il ne maîtrise pas. Nous respectons le rythme de chacun. L'enfant doit faire ses propres expériences pour découvrir de nouvelles capacités et explorer son environnement.

A la micro-crèche le matériel permet aux enfants de se mouvoir dans l'espace en toute sécurité : sol en lino (chauffé l'hiver), tapis matelassé.

En continuité, nous respectons lors des repas ses postures acquises par l'enfant. En effet, un bébé ne se tenant pas assis mangera dans les bras du professionnel ou bien dans un transat. Dès que l'enfant s'assoit de lui-même, il pourra alors manger sur une petite chaise basse à tablette avant de passer sur une chaise un peu plus surélevé. Ceci permet à l'enfant de s'avancer jusqu'à sa petite chaise et de pouvoir s'y installer (étant donné qu'elle est à sa hauteur : ras du sol).

Dès les débuts en crèche, nous orientons les parents vers des tenues confortables pour leurs enfants. De plus, lors des premières expériences, nous privilégions le « pied nus » ou orientons les familles vers des chaussons en cuir souple. Cela permet à l'enfant de mieux appréhender son environnement.

La motricité libre est fortement liée à l'autonomie de l'enfant toujours sur le regard bienveillant des professionnels qui gravitent autour de lui. En tant que professionnel, nous devons valoriser chaque progrès de l'enfant afin que celui-ci prenne confiance et plaisir dans ses nouvelles découvertes.

L'AUTONOMIE

De manière générale nous encourageons les enfants à faire seul ou avec un peu d'aide les actes de la vie quotidienne qu'ils sont en capacités de faire.

Nous travaillons leur autonomie de la façon suivante :

- Pour les plus grands :

. Lors du change : utilisation de panière de change individuelle avec leur photo. Les enfants prennent leur panière pour mettre leurs habits dedans. Ils commencent à s'habiller et se déshabiller seul et finissent avec l'adulte si nécessaire.

. Lors du lavage des mains : nous leur montrons comment se frotter, se rincer et se sécher les mains seul. Ce geste s'effectue lors du passage au pot ou au wc ainsi que pendant les activités et pour les temps de repas.

. Lors des activités : le professionnel ne fait pas l'activité à la place de l'enfant. Si cela est nécessaire nous prenons notre propre matériel pour leur faire une démonstration. Les puzzles et les livres sont à leurs dispositions durant des temps où l'adulte est disponible pour le groupe d'enfants. Les enfants apprennent l'importance du rangement.

. Lors des repas : Nous les laissons manger seul avec leur cuillère et/ou leur fourchette. Nous pouvons prendre une autre cuillère pour les aider. Ils ont également à leur disposition leur verre à bec ou tasse. A la fin du repas nous chantons une petite chanson pour se débarbouiller, dans un premier temps ils le font seul. Ensuite, les enfants se dirigent l'un après l'autre vers l'adulte pour terminer le débarbouillage du visage. Puis, nous leur retirons le bavoir. Les enfants vont alors ranger le gant et le bavoir dans le seau de linge sale qui est à leur disposition.

. Lors des siestes : Nous les laissons monter et descendre seul de leur lit bas lorsque nous les en sentons capable. Avant le coucher, les enfants rassemblent leur sucette et doudou. Lors du réveil ils les rangent soit dans leur pochette soit dans leur sac.

- Pour les petits :

Les tout petits commencent la découverte des aliments avec les doigts. Tout au long de la journée nous les encourageons dans leurs acquisitions. Nous ne mettons pas les enfants dans des positions qu'ils ne maîtrisent pas (cf. chapitre sur la motricité libre).

LE TEMPS DES REPAS

Nous demandons aux parents que les enfants déjeunent le matin chez eux. En effet, il est difficile pour les professionnelles de se détacher tôt le matin pour donner un biberon alors qu'elle doit assurer les accueils des autres enfants.

Les enfants peuvent finir leur déjeuner dans le hall accompagné de leur parent.

A la micro-crèche les repas sont en liaison froide livré par le prestataire de service « L'Auberge de Bruéjouis – Le Bourg – 12 330 BRUEJOULS ».

Les repas sont livrés le matin à l'ouverture de la micro-crèche. Le livreur relève la température des plats sur une grille à l'arrivée dans la structure.

En début de matinée, la professionnelle du matin vérifie la température du frigo ainsi que le nombre de denrées alimentaires en fonction de la commande donnée.

Une professionnelle se détache du groupe en milieu de matinée afin de mettre les repas des enfants en assiette individuelle. Les quantités des purées et protéines sont pesées selon l'âge de l'enfant et les recommandations données par son médecin généraliste/pédiatre. Pour les plus grands, une entrée et un plat commun sont préparés.

Lors de la mise en chauffe des assiettes individuelles, la professionnelle vérifie la température par la sonde. Celle-ci est notée sur la même grille du matin.

Les températures du réfrigérateur sont notés le matin, le midi et en fin de journée sur un tableau spécifique affiché en cuisine.

Toute la journée, nous proposons de l'eau aux enfants. Chacun à son bec verseur, biberon ou verre identifié à son prénom et accessible pour l'équipe au sein de la section.

- Les repas des bébés :

A la crèche, nous fournissons le lait 1^{er} et 2^{eme} âge GALLIA. Toutefois, certains parents utilisent une autre marque de lait. Dans ce cas, ils peuvent ramener sur la structure des dosettes de lait afin de ne pas gâcher une boîte entière. Une fois ouverte, les bouteilles d'eau sont conservées au réfrigérateur pendant 24 heures maximum. Nous n'utilisons pas une marque spéciale. Toutefois, nous veillons à ce que l'eau soit faiblement minéralisée. L'ensemble de l'équipe est vigilante pour noter les jours d'ouvertures sur les denrées périssables tels que l'eau ou le lait. Lorsque nous préparons les biberons, nous respectons la température prise à la maison pour chaque enfant. Le micro-onde peut être utilisée pour chauffer uniquement l'eau. Toutefois, nous

demandons toujours l'avis au parent lors de l'adaptation. Si celui-ci, préfère que l'on utilise le chauffe biberon, nous respectons leur choix.

Concernant le lait maternel, les mamans allaitant leur enfant sont les bienvenus sur la micro-crèche. Nous acceptons le lait maternel si celui-ci nous est apporté dans une glacière avec un bloc réfrigérant. A l'arrivée, la professionnelle remet immédiatement le lait maternel dans le réfrigérateur. Le lait restant de la journée est rendu au parent le soir dans la glacière avec le bloc réfrigérant. Les professionnelles sont vigilantes concernant les dates inscrites par le parent sur le contenant. Si le lait est congelé, nous utilisons celui-ci en premier. Le lait maternel est toujours mis en température dans un chauffe biberon.

1. Début de l'introduction alimentaire :

En général, les parents commencent progressivement à proposer des légumes à la maison à leur bébé. Nous attendons que l'enfant ait goûté minimum trois légumes avant de commencer les purées à la crèche. Les saveurs du début n'étant pas très varié ils nous arrivent d'utiliser des petits pots préparés type « blédina ». Au niveau des fruits, nous avons un stock de compotes. Souvent au début nous alternons entre les saveurs pomme et poire.

Petit à petit, les parents nous disent les nouveaux aliments introduits à la maison. Attention : Tant qu'un aliment n'a pas été goûté à la maison, nous ne pouvons le donner à l'enfant à la micro-crèche. En effet, des allergies peuvent être associés à certains aliments et par mesure de précaution nous ne souhaitons pas y'être confronté directement.

Selon les demandes des parents, nous nous adaptons au repas de chacun : purée + yaourt bébé + compote ou purée + biberon... Toutefois, si nous constatons que la quantité est trop réduite ou importante nous conseillons les familles après en avoir discuté en équipe pluridisciplinaire.

Lorsque nous préparons les assiettes, nous veillons à la quantité donnée à la maison. Pour cela, nous pesons chaque purée et protéines des enfants.

Pour aider les parents dans l'introduction des aliments, nous leur donnons la liste des légumes, des protéines et fruits que nous proposons aux enfants lors des repas.

- Les repas des moyens :

Une fois l'introduction des aliments bien entamée, les enfants mangent une purée de légumes (maximum 200 grammes), 10 ou 20 grammes de protéines (selon l'âge de l'enfant) et une compote. Selon les religions, certains enfants ne peuvent pas manger les viandes de la crèche. SI nous le pouvons, nous donnons du poisson à la

place. Ceci n'est pas toujours possible. Si l'enfant n'a pas son apport de protéines, la professionnelle lui propose un laitage afin de compenser ce manque.

- Les repas des grands :

Après avoir terminé les repas des bébés et moyens, une professionnelle s'occupe des grands. A tour de rôle, les enfants vont se laver les mains (deux par deux) puis partent s'installer autour de la table sur la chaise de leur choix. Toutefois, certains grands ont besoin de la chaise à tablette pour se sentir plus contenu. Dans ce cas, l'adulte installe l'enfant. Nous leur attachons le bavoir autour du cou.

La professionnelle chante la chanson rituel du repas : « *A table, à table, les grands et les petits ! Petits ! A table, à table, à tous bon appétit, petit. Merci.* »

Chaque enfant a une assiette, une fourchette et une cuillère, un bec verseur ou verre. L'autonomie est privilégiée. Si l'enfant a besoin d'aide l'adulte utilise une seconde cuillère.

Le repas des grands est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert lacté ou à base de fruit. Du pain est proposé après le plat. Si l'enfant a fini son assiette nous lui proposons une deuxième fois de l'entrée ou du plat. Toutefois, les quantités sont modérées.

Le goûter est composé d'un produit laitier, d'un fruit ou d'une compote et d'un élément céréalier (pain, gâteau).

Nous ne forçons pas un enfant à manger. Nous l'incitons en lui proposant de goûter. Le repas doit rester un moment convivial de plaisir partagé pour l'enfant et non une contrainte.

A la fin des temps repas, nous donnons à chaque enfant un gant humide afin qu'il se débarbouille. Une chanson rituel est chanté au groupe sur l'air des « Petites marionnettes ». L'adulte finit de débarbouiller l'enfant. A tour de rôle, chacun va poser son gant et son bavoir dans le seau à disposition. Puis les enfants se dirigent vers la salle de jeux.

LES SIESTES

A la crèche, nous essayons de respecter le rythme de chaque enfant, en proposant des siestes échelonnées. Nous accompagnons les enfants au dortoir avec leur objet transitionnel ou/et sucette.

Nous utilisons des veilleuses musicales pour l'aide à l'endormissement. Toutefois si un ou plusieurs enfants dorment dans le dortoir, nous enclenchons uniquement la veilleuse sans musique afin de préserver leur sommeil.

Lorsque la professionnelle sort du dortoir, elle veille à ce que le baby-phone soit allumé. Nous surveillons ensuite la sieste régulièrement pas le hublot.

Concernant la luminosité, la pièce est plutôt sombre. Nous laissons deux filaments de lumière.

Nous avons décidé en équipe de ne pas réveiller les enfants, sauf cas exceptionnel : arrivée du parent ou rendez-vous extérieur.

Au bout de 3 heures de sieste et en concertation avec les parents, nous pouvons être amenés à ouvrir la porte du dortoir afin que l'enfant se réveille en douceur. Dans ce cas, l'enfant est seul dans le dortoir.

Chez les bébés

Le dortoir des bébés est composé de 7 lits hauts à barrières amovibles. A titre exceptionnel, nous pouvons utiliser 1 ou 2 lits parapluies (avec l'accord des parents). Des matelas spécifiques en fibre de bambou sont alors utilisés pour répondre aux normes de sécurité et au confort du jeune enfant.

Chaque enfant dort dans une gigoteuse fournie par la crèche (ou par le parent s'il le souhaite). Les gigoteuses sont plutôt fines afin de répondre à la bonne température corporelle de l'enfant. Les dortoirs varient entre 18 et 19 degrés.

Si un enfant dort, lors du moment de son départ, c'est la professionnelle qui va chercher l'enfant dans le dortoir. En effet, l'enfant étant dans le contexte de la crèche,

nous continuons à le rassurer par le visage qui s'en est occupé durant la journée. Nous lui expliquons alors que derrière la porte du dortoir son parent est là pour le récupérer.

Si un enfant a besoin d'être bercé ou accompagné, nous suivons les habitudes et rites de la maison. Une fois celui-ci rassuré l'enfant s'endormira seul.

Chez les grands

Le dortoir des grands est composé de 5 lits bas dont 1 lit à roulettes. Nous utilisons également 1 lit « couchette » pour un 6ème enfant. Ce lit est utilisé à titre exceptionnel.

Les enfants dorment dans des lits bas avec des draps portefeuilles, une petite couverture ou une gigoteuse selon leurs habitudes.

Une professionnelle accompagne les enfants et reste jusqu'à l'endormissement de tous.

Les enfants qui ont besoin de faire la sieste le matin sont accompagnés comme l'après-midi.

L'entretien des lits se fait toutes les semaines par la femme de ménage. Le mardi, les draps des grands sont retirés alors que le mercredi il s'agit du dortoir des bébés. Les gigoteuses et couvertures des enfants sont lavés tous les 15 jours (cf. protocole entretien du linge).

LAVAGE DE NEZ / SOINS / CHANGES

Quel que soit le soin la professionnelle verbalise l'acte.

1. Lavage de nez

En cas d'obstruction des voies nasales, nous pouvons effectuer un lavage de nez par l'intermédiaire d'une pipette de sérum physiologique à usage unique. Nous favorisons cet acte avant le repas ou avant la sieste afin que l'enfant se sente mieux.

Pour les bébés / moyens, allongé sur le dos, nous tournons leur tête d'un côté en introduisant la pipette dans la narine opposé.

Pour les plus grands, le lavage de nez peut se faire en position assise.

Attention : Il n'est pas nécessaire de nettoyer le nez à outrance même si le parent le réclame (à nous d'évaluer : 2 lavages de nez au sein de la micro-crèche suffisent sur une journée).

2. Soins des yeux

En cas d'écoulement de l'œil, nous préparons un « parachute » avec une compresse stérile et une pipette de sérum physiologique. Le nettoyage de l'œil se fait de l'intérieur vers l'extérieur (ou bien de bas en haut en cas d'œil très sale). Un passage suffit afin de ne pas contaminer la zone nettoyé. Cette méthode doit éviter de ramener la saleté vers le canal lacrymal. Les compresses sont à usage unique.

En cas d'écoulement persistant, nous devons prévenir la famille afin qu'ils s'organisent pour un traitement éventuel. Les conjonctivites sont très contagieuses en collectivité. Il est demandé que l'enfant ait un traitement à la maison pour l'accueil au sein de la micro-crèche.

En tant que professionnel, nous ne pouvons pas administrer les traitements pour les yeux.

3. Prise de température

La prise température se fait par l'éducatrice de jeunes enfants ou l'auxiliaire de puériculture en priorité. Si celles-ci sont absentes, les professionnelles titulaires du CAP petite enfance peuvent prendre la température aux enfants.

Cette prise de température se fait en axillaire. Nous rajoutons 0.5°C à la température affichée sur le thermomètre. A partir de 38°C : nous découvrons l'enfant, lui donnons à boire et surveillons sa température. Si la température dépasse 38.5°C, nous

pouvons administrer une dose de doliprane à l'enfant en fonction de son poids. Les enfants sont pesés tous les débuts de mois et noté sur un tableau à la disposition des professionnels en salle de change.

Nous contactons toujours au préalable les parents pour leur informer que nous allons administrer une dose de doliprane à leur enfant. Nous vérifions également sur la feuille de transmission que l'enfant n'a pas déjà eu un antipyrétique à la maison. Le doliprane peut se donner toute les 6 heures. Nous nous assurons au préalable que l'enfant n'est pas d'antécédents allergiques avant l'administration. Nous le donnons principalement en sirop mais il peut nous arriver de l'administrer par l'intermédiaire d'un suppositoire si l'enfant présente des vomissements.

Afin d'éviter que la fièvre augmente, nous laissons l'enfant découvert. Nous pouvons également l'humidifier avec des gants situés à l'arrière de la nuque, les plis de l'aîne ainsi que les derrières des genoux.

4. Prise de médicaments

En tant que professionnel, le seul médicament que nous sommes autorisés à administrer dans la structure est le paracétamol.

En cas de traitement ponctuel, nous conseillons aux parents une prise de médicament le matin et le soir. Si le traitement doit s'effectuer en trois prises, le parent ou une personne extérieure peut revenir donner le médicament à son enfant sur la crèche.

Dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.), nous pouvons être amenés à administrer d'autres médicaments. Toutefois ce protocole se fait exclusivement pour des traitements de longues durées (exemple : enfant asthmatique). Ce P.A.I. doit être écrit par le médecin traitant de l'enfant et validé par le médecin référent de la crèche.

5. Les changes

Nous utilisons des couches de la marque « pommettes ». Les produits de soins sont du liniment, du savon doux et de la crème à base de pâte à l'eau en cas d'érythèmes fessiers.

Chaque enfant est vérifié aux alentours de 10 heures le matin, avant et après les siestes ainsi qu'à son départ de la structure.

Sur la feuille de transmissions nous notons des codes ainsi que l'heure afin de voir si l'enfant a bien été changé :

- CC = Couche Correcte,
- CS = Couche Sèche,
- U = Urines,

- SN = Selles Normales,
- SM = Selles Moles,
- SD = Selles Dures,
- SDéb = Selles Débordantes,
- U pot = Urines Pot, - S pot = Selles Pot
- U wc = Urines Wc, - A wc = Assis Wc

D'une manière générale les changes se font au besoin des enfants. Nous n'acceptons pas les couches lavables au sein de la structure pour des soucis d'organisation.

L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE

Dans un premier temps, l'apprentissage de la propreté doit commencer à la maison. Lorsque l'enfant commence à aller sur le pot chez lui nous continuons à lui proposer le pot ou le petit toilette lors du change.

Si l'enfant va régulièrement sur le pot à son domicile, nous essayons le passage à la culotte (toujours en concertation avec le parent). Nous demandons aux parents de prévoir suffisamment de changes dans le sac de l'enfant. Il est normal qu'au début il y'ait quelques petits oublis. Toutefois au sein de la micro-crèche à partir de 4 accidents, nous avons fait le choix de remettre l'enfant en couche. En effet, nous ne souhaitons pas le mettre en difficulté davantage.

En tant que professionnel, nous devons proposer régulièrement le pot ou le toilette à l'enfant même si celui-ci ne nous le demande pas. L'enfant n'a pas encore prit cette habitude.

Nous respectons le rythme de chacun et essayons de déculpabiliser au maximum l'enfant en cas « d'accident ». Nous expliquons également aux parents l'importance d'accompagner son enfant et de ne pas le culpabiliser lorsqu'il y'a un petit oubli.

Le passage au slip ou culotte se fait dans un premier temps en journée tout en conservant la couche pendant la sieste. Puis petit à petit, l'enfant souhaite retirer la couche à la sieste. Nous verbalisons à l'enfant cette conséquence afin que son sommeil soit préservé le plus possible.

REGLES ET LIMITES

1. Salle de vie :

- Ne pas grimper sur les meubles,
- Se tenir assis sur les fauteuils,
- Ne pas jeter et ne pas détériorer les jouets ainsi que le matériel,
- Ne pas courir dans la salle,
- Ne pas mordre ni taper,
- Ne pas crier,
- Ne pas jouer avec la pochette à doudous,
- Ranger les jouets avant d'en sortir des nouveaux.

2. Activités dirigés :

- Respecter les règles énoncées avant le début de chaque activité,
- Ne pas prendre ni doudou ni sucette. Inciter l'enfant à s'en détacher. Nous pouvons trouver une alternative si cela est trop difficile. Le doudou et la sucette peuvent être posés à proximité de l'enfant durant l'activité.

3. Livres et puzzles :

- Ne pas les mettre par terre,
- Ne pas s'asseoir sur les livres,
- Ne pas marcher dessus ni de les abimer, déchirer ou casser,
- Ranger avant d'en prendre un nouveau.

Nous devons montrer à l'enfant que les livres sont fragiles et précieux. Il est important de prendre le temps de lire des histoires en relation duelle. L'enfant peut alors être sur les genoux de l'adulte malgré le petit groupe qui gravite autour de lui.

4. Repas :

- Se laver les mains avant le repas au lavabo. L'enfant apprend à remonter ses manches et à effectuer le geste de nettoyage et d'essuyage. Le lavage des mains après le repas se fait par l'intermédiaire d'un gant accompagné d'une chanson rituel (cf. annexe).

- Rester assis sur sa chaise pendant le repas,
- Ne pas crier ni s'agiter,
- Ne pas mettre les pieds sur la table,
- Ne pas jeter ses couverts, son verre ou son assiette,
- Patienter, attendre son tour.

5. Change :

- Ne pas toucher les poubelles,
- Ne pas s'agiter sur la table de change,
- Ne pas monter l'escalier sans autorisation,
- Ne pas laisser sans surveillance un enfant sur le plan de change.

6. Siestes :

- Ne pas sortir seul de son lit,
- Ne pas réveiller les copains,
- Ne pas faire de bruit.

7. Extérieur :

- Toboggan :

- Descendre uniquement sur les fesses,
- Attendre son tour,
- Ne pas bousculer,
- Ne pas rester en bas du toboggan après être descendu.

- Porteur :

- Ne pas se mettre debout sur les porteurs.

- Ballon :

- Ne pas le jeter en dehors du jardin ni sur les copains.

- Maison :

- Ne pas fermer les fenêtres ou la porte sur les doigts des copains,
- Ne pas la déplacer,
- Ne pas jouer avec les porteurs dans la maison.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Dans un premier temps, l'éducatrice de jeunes enfants rencontre les personnes désireuses d'effectuer un stage afin de voir les réelles motivations. Par ailleurs, un protocole est lu lors de ce rendez-vous. Celui-ci explique le rôle de la référente (professionnelle : de préférence du même diplôme que celui préparé par l'élève accueilli), ainsi que le positionnement adopté en tant que « stagiaire ».

Quel que soit la durée du stage, le stagiaire effectue au minimum 1 semaine d'observation.

Lors du stage, des petits bilans sont faits toutes les semaines ou bien à moitié parcours (selon la durée) ou si besoin. Lors de ces temps, nous demandons l'avis sur les pratiques, l'accueil des enfants et des familles. Ce regard extérieur nous permet de nous questionner et d'avancer encore plus au quotidien. Depuis peu, nous leur donnons un petit questionnaire basé sur l'observation dans la structure afin que ceux-ci se sentent un peu plus impliqués.

Annexe 1



Ainsi font, font, font les petites marionnettes,
Ainsi font, font, font trois p'tits tours et puis s'en vont

Elles se lavent les joues, les petites marionnettes,
Elles se lavent les joues, le nez, la bouche, le menton.

Elles se lavent les mains les petites marionnettes,
Elles se lavent les mains et elles reviendront...

Demain /
Au goûter

Annexe 2

Bébés signeurs

Parce que les bébés ont des choses à nous dire bien avant de savoir parler, la pratique des signes au quotidien leur apporte **épanouissement et bien-être**.

Grâce aux signes qu'ils reproduisent, les bébés peuvent se faire comprendre très tôt !
Il y a donc **moins de frustrations et moins de pleurs** !



Eau



Chocolat

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes mais de proposer des signes qui accompagnent la parole.

Ainsi bébé **entend les mots et voit les signes** : il apprend la langue orale tout en se voyant offrir un moyen de communication **réutilisable rapidement** car à sa portée (à l'instar du très célèbre « chut » et de son doigt sur la bouche !)

Certains bébés commencent à signer vers 6 mois, d'autres un peu plus tard et d'autres encore ne signeront pas du tout car ils n'en ressentiront pas le besoin.

L'important est de se faire plaisir en signant, de développer des moments de complicité et non de sur-stimuler les bébés.



Pomme



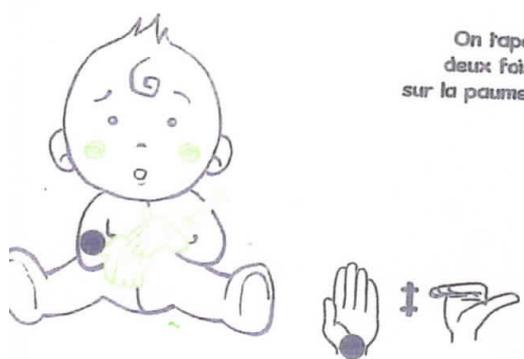
Gâteau

Annexe 3

BEBE SIGNES

ENCORE

On tape deux fois sur la paume.



FINI

On garde les paumes des mains orientées vers soi et on fait pivoter les mains de manière à avoir les doigts pointés vers le bas.



S'IL TE PLAÎT

On glisse la tranche de la main sur la joue.



MERCI

On écarte la main de la bouche vers le bas.

